

Désignation de l'entreprise : AST		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	9 899 300	FH		FI	9 899 300 7 058 884	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 899 300	FK		FL	9 899 300 7 058 884	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	62 699 14 563	
	Autres produits (1) (11)					FQ	63 1 731	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 962 061 7 075 177
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 172 057 3 131 161	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 572 88 056	
	Salaires et traitements*					FY	2 891 280 2 588 222	
	Charges sociales (10)					FZ	1 423 348 1 207 871	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	3 811 10 161
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	600
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	85 328 17 136	
	Autres charges (12)					GE	3 417 6 707	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 632 414 7 049 316
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	329 647 25 862
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	60	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	246 162	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	306 162	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 730 8 850	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	15 730 8 850	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(15 424) (8 688)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	314 223 17 174	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2023

Page 25

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	50 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	50 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	56 008	101 541	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		114 408	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	56 008	215 949	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(6 008)	(215 949)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	100 213		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		IL	10 012 367	7 075 339	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	9 804 365	7 274 115	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	208 003	(198 776)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO			
	(2) Dont {	IIY			
		IG			
	(3) Dont {	IIP			
		IIQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	246	162	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	15 730	8 850	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	62 699	14 563	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
		A8			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		56 008		50 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53878042000039		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3 Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	903 980
	Fonds commercial (I) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	63 885
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	299 632
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
Autres participations CU	CV		
Créances rattachées à des participations BB	BC		
Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF	BG	14 641	
Autres immobilisations financières* BH	BI	16 849	
TOTAL (II) BJ	BK	1 267 497	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
Créances			
Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	600	5 018 008
Autres créances (3) BZ	CA	19 240	3 100 780
Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités CF	CG		
Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	649 873	412 403
TOTAL (III) CJ	CK	19 840	8 768 662
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	1 287 337
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	14 642	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilités :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :213 380.....)	DA	213 380	213 380
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2	2
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 338	21 338
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	161 056	161 056
	Report à nouveau	DH	(198 776)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	208 003	(198 776)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	405 003	197 001
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 787	88 787
	Provisions pour charges	DQ	370 970	285 642
	TOTAL (III)	DR	409 757	374 429
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 054
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 101 694	1 463 684
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 221 148	1 996 793
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 576 464	248 003
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	7 999 519	3 711 534
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 814 279	4 282 964
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 999 519	3 711 534
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		3 054

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.S.T

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.S.T

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.S.T,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S.T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'JB' followed by a horizontal line and a small dot.

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980.35	903 980.35				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 701.00	63 884.53	816.47	1 511.45	694.98	45.98
	Autres immobilisations corporelles	312 942.45	299 632.38	13 310.07	10 074.39	3 235.68	32.12
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	14 641.42		14 641.42	14 641.42		
	Autres immobilisations financières	16 849.21		16 849.21	16 940.12	90.91	0.54
	Total II	1 313 114.43	1 267 497.26	45 617.17	43 167.38	2 449.79	5.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 018 608.37	600.00	5 018 008.37	1 698 613.07	3 319 395.30	195.42
	Autres créances	3 120 020.59	19 240.22	3 100 780.37	2 128 781.03	971 999.34	45.66
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	649 873.00		649 873.00	412 402.60	237 470.40	57.58
	Total III	8 788 501.96	19 840.22	8 768 661.74	4 239 796.70	4 528 865.04	106.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 101 616.39	1 287 337.48	8 814 278.91	4 282 964.08	4 531 314.83	105.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 14 641.63
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380.00		213 380.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.00		2.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	21 338.00		21 338.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	161 056.42		161 056.42			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	198 775.60				198 775.60	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 002.58		198 775.60		406 778.18	204.64
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	405 003.40		197 000.82		208 002.58	105.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	38 787.00		88 787.00		50 000.00	56.31
	Provisions pour charges	370 970.00		285 642.00		85 328.00	29.87
	Total III	409 757.00		374 429.00		35 328.00	9.44
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			3 054.37		3 054.37	100.00
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	100 213.00				100 213.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 101 693.61		1 463 683.65		1 638 009.96	111.91
	Dettes fiscales et sociales	2 221 147.74		1 996 793.44		224 354.30	11.24
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 576 464.16		248 002.80		2 328 461.36	938.89
	Produits constatés d'avance (I)						
Total IV		7 999 518.51		3 711 534.26		4 287 984.25	115.53
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 814 278.91		4 282 964.08		4 531 314.83	105.80

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 7 999 518.51 3 711 534.26

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	9 899 299.58		9 899 299.58	7 058 884.00		2 840 415.58	40.24
Chiffre d'affaires NET	9 899 299.58		9 899 299.58	7 058 884.00		2 840 415.58	40.24
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			62 698.50	14 562.62		48 135.88	330.54
Autres produits			63.06	1 730.54		1 667.48	96.36
Total des Produits d'exploitation (I)			9 962 061.14	7 075 177.16		2 886 883.98	40.80
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 172 056.91	3 131 161.14		2 040 895.77	65.18
Impôts, taxes et versements assimilés			52 571.99	88 055.81		35 483.82	40.30
Salaires et traitements			2 891 279.70	2 588 222.49		303 057.21	11.71
Charges sociales			1 423 348.45	1 207 871.07		215 477.38	17.84
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 811.31	10 161.18		6 349.87	62.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			600.00			600.00	
Dotations aux provisions			85 328.00	17 136.37		68 191.63	397.94
Autres charges			3 417.40	6 707.49		3 290.09	49.05
Total des Charges d'exploitation (II)			9 632 413.76	7 049 315.55		2 583 098.21	36.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			329 647.38	25 861.61		303 785.77	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		60.00			60.00	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		246.18	162.14		84.04	51.83
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		306.18	162.14		144.04	88.84
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		15 730.42	8 850.05		6 880.37	77.74
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		15 730.42	8 850.05		6 880.37	77.74
2. Résultat financier (V-VI)		15 424.24	8 687.91		6 736.33	77.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		314 223.14	17 173.70		297 049.44	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		50 000.00			50 000.00	
Total VII		50 000.00			50 000.00	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		56 007.56	101 541.30		45 533.74	44.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			114 408.00		114 408.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		56 007.56	215 949.30		159 941.74	74.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		6 007.56	215 949.30		209 941.74	97.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		100 213.00			100 213.00	
Total des produits (I+III+V+VII)		10 012 367.32	7 075 339.30		2 937 028.02	41.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		9 804 364.74	7 274 114.90		2 530 249.84	34.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		208 002.58	198 775.60		406 778.18	204.64

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

246.00 162.00
15 730.00 8 850.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur le conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 787				8 787
Pensions et obligations similaires	285 642	85 328			370 970
Autres provisions pour risques et charges	80 000		50 000		30 000
TOTAL	374 429	85 328	50 000		409 757

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		600			600
Autres provisions pour dépréciation	19 240				19 240
TOTAL	19 240	600			19 840
TOTAL GENERAL	393 669	85 928	50 000		429 597
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		85 928	50 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 641	14 641	
Autres immobilisations financières	16 849	0	16 849
Clients douteux ou litigieux	720	720	
Autres créances clients	5 017 888	5 017 888	
Personnel et comptes rattachés	16 000	16 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	913	913	
Impôts sur les bénéfices	11 880	11 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	409 906	409 906	
Groupe et associés	2 652 082	2 652 082	
Débiteurs divers	29 239	29 239	
Charges constatées d'avance	649 873	649 873	
TOTAL	8 819 993	8 803 144	16 849

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 101 694	3 101 694		
Personnel et comptes rattachés	1 066 837	1 066 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	639 167	639 167		
Taxe sur la valeur ajoutée	493 890	493 890		
Autres impôts taxes et assimilés	21 254	21 254		
Groupe et associés	100 213	100 213		
Autres dettes	2 576 464	2 576 464		
TOTAL	7 999 519	7 999 519		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 203 566
Total	4 203 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635 374
Dettes fiscales et sociales	1 318 376
Autres dettes	2 565 940
Total	5 519 690

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	649 873
Total	649 873

PCA - Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	395 776
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	198 776-
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	197 000
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	197 000
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	208 003
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	405 003
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	208 003
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	208 003

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION ASSISTANCE	9 899 300
Total	9 899 300

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	9 899 300
Total	9 899 300

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	24
Agents de maîtrise et techniciens	35
Employés	5
Total	64

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	15 730	306
Dont entreprises liées	15 730	246

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	314 223	
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 008	
Résultat comptable (hors participation)	308 216	100 213

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 362 277€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 276 949€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 693€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	50 000	78750000
Total	50 000	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	50 000	67180000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	5 018	67180000
- CONTRAVENTION	990	67120000
Total	56 008	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	18 781
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	43 918
Total	62 699

Désignation de l'entreprise : AST

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3					
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD	903 980	KE		KF			
CORPORELLES		Terrains				KG		KH		KI			
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	64 701	KT		KU	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	37 368	KW		KX		
			Matériel de transport *				KY	3 512	KZ		LA		
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	265 711	LC		LD	6 352	
			Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes				LK		LL		LM			
		TOTAL III				LN	371 291	LO		LP	6 352		
		FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
				Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	31 582	1U		1V	818				
TOTAL IV				1Q	31 582	1R		1S	818				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	1 306 853	0H		0J	7 170				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.		TOTAL I		IN		C0		D0			
		TOTAL II		IO		LV		LW	903 980		
CORPORELLES		Terrains		IP		LX		LY			
		Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB			
			Sur sol d'autrui	IR		MD		ME			
			Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	64 701	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	37 368		
			Matériel de transport	IV		MP		MQ	3 512		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	(0)	MT	272 063		
			Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA			
		Avances et acomptes		NC		ND		NE			
		TOTAL III		IY		NG	(0)	NH	377 643		
		FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7	
				Autres participations		I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés				11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	909	2F	31 491		
TOTAL IV				13		NJ	909	NK	31 491		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	909	0L	1 313 114	0M	1 313 114		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	903 980	PF		PG		PH	903 980
TOTAL I		RK	903 980	RM		RN		RO	903 980
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	63 190	QA	695	QB	0	QC	63 885
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	27 890	QE	2 275	QF	0	QG	30 165
	Matériel de transport	QH	3 512	QI		QJ		QK	3 512
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	265 114	QM	842	QN	0	QO	265 956
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	359 706	QV	3 812	QW	1	QX	363 517
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 263 686	QP	3 812	QQ	1	QR	1 267 497

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
	Frais d'acquisition de titres de participations	NL							NM						NO	
TOTAL III																
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.S.T

Société par actions simplifiée au capital de 213.380 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 538 780 420

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

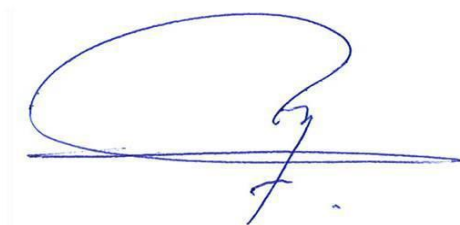
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 208.002,58 € au poste de report à nouveau à hauteur de 198.775,60 €, le solde, soit 9.226,98 €, au compte « autres réserves ».

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 28 juin 2024.

Le Président, Didier Montegut



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

COPIE ORIGINAL
R

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 787				8 787
Pensions et obligations similaires	285 642	85 328			370 970
Autres provisions pour risques et charges	80 000		50 000		30 000
TOTAL	374 429	85 328	50 000		409 757

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		600			600
Autres provisions pour dépréciation	19 240				19 240
TOTAL	19 240	600			19 840
TOTAL GENERAL	393 669	85 928	50 000		429 597

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		85 928	50 000		
--	--	--------	--------	--	--

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	14 641	14 641	
Autres immobilisations financières	16 849	0	16 849
Clients douteux ou litigieux	720	720	
Autres créances clients	5 017 888	5 017 888	
Personnel et comptes rattachés	16 000	16 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	913	913	
Impôts sur les bénéfices	11 880	11 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	409 906	409 906	
Groupe et associés	2 652 082	2 652 082	
Débiteurs divers	29 239	29 239	
Charges constatées d'avance	649 873	649 873	
TOTAL	8 819 993	8 803 144	16 849

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 101 694	3 101 694		
Personnel et comptes rattachés	1 066 837	1 066 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	639 167	639 167		
Taxe sur la valeur ajoutée	493 890	493 890		
Autres impôts taxes et assimilés	21 254	21 254		
Groupe et associés	100 213	100 213		
Autres dettes	2 576 464	2 576 464		
TOTAL	7 999 519	7 999 519		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 203 566
Total	4 203 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 635 374
Dettes fiscales et sociales	1 318 376
Autres dettes	2 565 940
Total	5 519 690

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	649 873
Total	649 873

PCA - Néant

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	395 776
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	198 776
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	197 000
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	197 000
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	208 003
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	405 003
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	208 003
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	208 003

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION ASSISTANCE	9 899 300
Total	9 899 300

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	9 899 300
Total	9 899 300

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	24
Agents de maîtrise et techniciens	35
Employés	5
Total	64

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	15 730	306
Dont entreprises liées	15 730	246

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	314 223	
Résultat exceptionnel (hors participation)	6 008	
Résultat comptable (hors participation)	308 216	100 213

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 362 277€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 276 949€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 8 693€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux de mortalité : table INSEE 2021

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	50 000	78750000
Total	50 000	
Charges exceptionnelles		
- LITIGES PRUD'HOMAU	50 000	67180000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	5 018	67180000
- CONTRAVENTION	990	67120000
Total	56 008	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	18 781
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	43 918
Total	62 699

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Autres immobilisations incorporelles	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Transferts de charges

13
13

NA = Non Applicable NS = Non significative

